# Informations générales

Email de contact : agnes.roger@puy-de-dome.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 08 juillet 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Métropole

Nom de la structure porteuse : Clermont Auvergne Métropole

Si protocole de préfiguration : date de signature : None

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :

* nom : Clermont Auvergne Métropole, SIREN : 246300701, nature : METRO
* Préfet du Puy-de-Dôme

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Contrat de ville
* Contrat objectif territorial ADEME
* Nouveau programme de renouvellement urbain 2014-2024 avec l’ANRU
* Convention de délégation des aides à la pierre
* Convention de PIG avec la Préfet en tant que délégué territorial de l’ANAH
* Contrat d’objectif territorial "Chaleur renouvelable avec l’ADEME
* Schéma de transition énergétique et écologique
* Contrat de programme d’actions de prévention des inondations
* Contrat territorial des rivières de la Métropole clermontoise avec l’agence de l’eau Loire-Bretagne
* Contrat territorial des 5 rivières avec l’agence de l’eau Loire-Bretagne
* Opération de revitalisation de territoire (ORT) en cours de finalisation
* Plan partenarial d’aménagement en cours d’élaboration sur le quartier Saint-Jean/Le Brézet
* Convention ANRU
* Contrat de plan Etat Région 2021-2027- volet territorial à venir
* A venir : contrat vert et bleu avec le Conseil régional
* A venir : contrat territorial de développement durable avec le CD 63
* en cours : convention Air avec l’ADEME
* A venir : contrat d’ingénierie agricole avec le CD63
* Convention Ville Pays d’art et d’histoire (VPAH)

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* France services
* Cités éducatives
* Conseillers numériques France services
* Programme réussite éducative

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* Axe 1. Métropole résiliente avec objectifs stratégiques Eau Air Sol Energie Climat
* Ambition : devenir un territoire à énergie positive (TEPos)
* Axe 2. Poursuite de son développement harmonieux
* Ambition culturelle forte
* Stratégie de développement économique offensive
* développement de l’attractivité spotive
* Renforcer les dynamiques touristiques
* Axe 3 : Réussite de la mutation urbaine
* Ambitieux programme de renouvellement urbain
* Vaste plan de requalification des espaces d’activités
* Restructuration des transports en commun
* Transition numérique
* Axe 4 : Capacité d’entraînement des territoires voisins
* S’affirmer en tant que pôle d’équilibre de l’Ouest de la région AURA
* Collaborer avec les territoires périphériques : PETR du Grand Clermont et pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne
* Conforter le partenariat avec le PNR des Volcans d’Auvergne
* contrats de réciprocité avec Saint-Flour Communauté et le PNR Livradois-Forez

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Non

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Circuits courts agricoles
* Pratique agricole durable, agro-écologie
* Restauration et alimentation durable
* Espaces publics, espaces verts
* Extension urbaine maîtrisée
* Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau,chaleur…)
* Opération de requalification (friches…)
* Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
* Gestion des risques (inondations…)
* Ecologie industrielle et économie collaborative
* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Economie sociale et solidaire
* Emploi et Insertion
* Soutien aux filières innovantes et de R&D
* Tourisme durable
* Economie, production et consommation durable
* Efficacité énergétique
* Production d’énergies renouvelables
* Mobilités douces
* Organisation des déplacements
* Transports en commun
* Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge…
* Culture et patrimoine
* Sport
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Sensibilisation et animation de la transition
* Loisirs
* Accès à un logement de qualité
* Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
* Education
* Usages et inclusion numériques

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : -

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 103

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* Elus
* Services de l’Etat
* ADEME
* Banque des territoires
* Autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

* Conseil métropolitain

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : None

Liste des partenaires socio-économiques :

* CCI

Démarches de co-construction du CRTE : None

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale : None

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions :

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale : None

Mobilisation d’une ingénierie externe :

* Non

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0 €